

Critique d'un schéma d'analyse de sociologie électorale

A Critique of One Scheme of Analysis in Electoral Sociology

Crítica de un esquema de análisis de sociología electoral

Serge CARLOS et Daniel LATOUCHE

Volume 3, numéro 1, mai 1971

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/001124ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/001124ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0038-030X (imprimé)

1492-1375 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

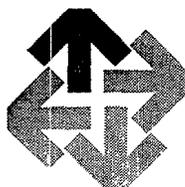
Citer cet article

CARLOS, S. & LATOUCHE, D. (1971). Critique d'un schéma d'analyse de sociologie électorale. *Sociologie et sociétés*, 3(1), 85–102.
<https://doi.org/10.7202/001124ar>

Résumé de l'article

L'objectif des auteurs est de souligner l'existence de certains écueils dans toute tentative d'interprétation globale d'un " événement " électoral. L'occasion de cet article est fournie par la publication d'une étude de la dernière élection générale au Québec, étude se fondant sur une description " mécanique " du processus électoral. Les auteurs font ressortir les imprécisions conceptuelles et les problèmes méthodologiques de cette étude. L'approche dimensionnelle du phénomène électoral apparaît alors comme une démarche réductionniste. Les auteurs suggèrent que l'interprétation ne peut être satisfaisante si l'on ne cherche pas à préciser la signification des enjeux électoraux dans un contexte social débordant le processus électoral, si on ne tient pas compte de la perception de cette " signification " par l'électeur, et si on ne formule pas un modèle causal liant les diverses dimensions du rituel électoral.

Critique d'un schéma d'analyse de sociologie électorale



SERGE CARLOS et DANIEL LATOUCHE

IL Y A QUELQUES MOIS, Vincent Lemieux, Marcel Gilbert et André Blais, politiciens de l'Université Laval, publiaient la première monographie substantielle sur une élection provinciale au Québec¹. Le caractère inédit de cette réalisation exige qu'on s'y attarde. Cet ouvrage est d'autant plus important qu'il s'adresse à un public très large.

Depuis 1961, le politologue Vincent Lemieux a entrepris l'élaboration d'une explication globale et synthétique du phénomène électoral québécois². Projet ambitieux s'il en est un, puisqu'il s'agit tout aussi bien d'expliquer le comportement électoral de l'individu que celui des comtés ou de l'ensemble de la collectivité québécoise. Mais projet combien nécessaire, puisque parmi plus de cent soixante-quinze

1. Vincent Lemieux, Marcel Gilbert et André Blais, *Une élection de réaligement. L'élection générale du 29 avril 1970 au Québec*, Montréal, Editions du Jour, « Cahiers de Cité libre », 1970.

2. Voir ses nombreux articles : « Les élections provinciales dans le comté de Lévis de 1912 à 1960 », *Recherches sociographiques*, vol. II, nos 3-4, 1961, p. 367-399 ; « Le législateur et le médiateur : analyse d'une campagne électorale », *Recherches sociographiques*, vol. III, no 3, 1962, p. 331-347 ; « The Election in the Constituency of Lévis », in John Meisel (édit.), *Papers on the 1962 Election*, Toronto, University of Toronto Press, 1964, p. 33-42 ; « Les dimensions sociologiques du vote créditiste au Québec », *Recherches sociographiques*, vol. VI, no 2, 1965, p. 181-195 ; « L'analyse hiérarchique des résultats électoraux », *Revue canadienne de science politique*, vol. I, no 1, 1968, p. 40-54 ; « La composition des préférences partisans », *Revue canadienne de science politique*, vol. II, no 4, 1969, p. 397-419 ; voir aussi les deux livres auxquels il a collaboré : *Quatre élections provinciales au Québec*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1969 ; *Une élection de réaligement*, Montréal, Editions du Jour, « Cahiers de Cité libre », 1970.

études du phénomène électoral canadien et québécois, très peu laissent percer une préoccupation sérieuse pour l'aspect théorique et méthodologique³. Trop souvent on se contente d'importer des États-Unis, sans même les adapter, des cadres d'analyse et des préoccupations de recherche afin de vérifier, au moyen du traditionnel sondage d'opinion, si effectivement les francophones votent libéral, si les pauvres votent socialiste et si les non-instruits votent créditiste.

À travers une méthodologie constamment renouvelée, mais utilisée à l'occasion de façon fort imprudente, Vincent Lemieux a suggéré et, depuis, précisé un schéma d'analyse à la fois original et intégré. C'est dans un article publié en 1961 qu'il offre la première définition de ce schéma. Il écrivait alors : « La situation politique où se trouvent impliqués les électeurs d'un milieu se définit par rapport aux structures sociales de ce milieu et par rapport à la conjoncture politique générale et locale ; les partis politiques donnent leur propre définition de cette situation et cherchent à exploiter celle-ci à leur avantage ; enfin, les candidats garantissent ou reformulent les positions et actions de leur parti⁴. »

Par la suite, cette première formulation l'a conduit à l'identification des quatre dimensions : politique, personnelle, socio-économique et partisane, dont les interrelations et les dynamismes définissent, d'après lui, le choix électoral des individus et des collectivités. À ce modèle, Vincent Lemieux a récemment ajouté la dynamique particulière introduite par ces mécanismes électoraux (tactiques, mode de scrutin) qui interviennent de façon souvent déterminante au niveau des règles et de la carte du jeu électoral. À ce stade déjà avancé du projet théorique de Vincent Lemieux, il devient possible et peut-être même impérieux de critiquer, gratuitement puisque nous n'offrons pas encore de version de rechange, certains des axiomes et des orientations de cette élaboration. Pour y arriver nous avons choisi de concentrer nos efforts sur la dernière contribution de Vincent Lemieux : *Une élection de réaligement*, qui représente la version la plus avancée de son élaboration théorique et l'expression la plus totale de son schéma d'analyse. Cette œuvre, même si elle est le produit d'un travail d'équipe, reste tout de même empreinte, au niveau de la formulation, du style et de l'élaboration théorique, de la marque personnelle de Vincent Lemieux. Trois aspects particuliers de cette œuvre ont surtout retenu notre attention : le choix du « vote » comme variable dépendante, l'utilisation faite de la notion de « dimension » comme instrument d'explication et l'interprétation globale de l'élection de 1970 comme étant une élection de réaligement.

A. LE VOTE COMME VARIABLE DÉPENDANTE

Il ne fait aucun doute que Vincent Lemieux s'est posé comme objectif ultime l'explication du choix électoral individuel qu'est le vote. Constatons donc immédiatement

3. Entre autres, les contributions de Maurice Pinard : « One Party Dominance and Third Parties », *Canadian Journal of Economics and Political Science*, vol. XXXII, n° 3, 1967, p. 358-373 ; « Poverty and Political Movements », in B. Blishen *et al.* (édit.), *Canadian Society : Sociological Perspectives*, 5^e éd., Toronto, Macmillan, 1968, p. 462-477 ; voir aussi Jean Laponce, *People vs Politics*, Toronto, University of Toronto Press, 1969 ; Rick Van Loon, « Political Participation in Canada : The 1965 Election », *Revue canadienne de science politique*, vol. III, n° 3, 1970, p. 376-400. Pour une critique des études électorales au Canada, voir : F. Engelmann et R. Gilsdorf, « Recent Behavioural Political Science in Canada : An Assessment of Voting Behaviour Studies », communication présentée à la réunion de l'Association canadienne de science politique, Sherbrooke, 8 juin 1966.

4. « Les élections provinciales dans le comté de Lévis de 1912 à 1960 », *Recherches sociographiques*, vol. II, nos 3-4, 1961, p. 394.

ment le caractère ambigu et restrictif de ce choix du « vote » comme variable dépendante. Ambiguïté en ce sens que l'on retrouve chez lui un va-et-vient continu, tant sur le plan méthodologique qu'analytique, entre le niveau *individuel* et le niveau *collectif* de l'explication qu'il propose. Très facilement, il saute du vote de l'individu au vote du comté ou même au vote de toute la collectivité en nous offrant pour l'un des explications qui, de fait, s'appliquent à un autre palier d'analyse. Ainsi est-il amené à mesurer l'attachement partisan de l'*individu-électeur* par une étude, certes très originale, des planchers électoraux en deçà desquels les divers partis se maintiennent dans chacun des *comtés*. En confondant ainsi l'orientation partisane d'un individu avec celle d'un comté, Vincent Lemieux et ses deux collègues achoppent de plain-pied dans une version modifiée de l'*ecological fallacy*⁵. Cette confusion entre l'individuel et le collectif est inscrite au sein même de la représentation graphique de son schéma d'analyse⁶, où on entremêle avec une facilité déconcertante des variables indépendantes agissant sur l'individu-électeur, entre autres les dimensions économiques et politiques, avec d'autres (les mécanismes électoraux) dont l'influence porte sur le niveau collectif de la décision électorale⁷. Et finalement que faut-il penser de l'utilisation des résultats de l'analyse hiérarchique dont l'unité d'analyse est le *comté* pour expliquer le comportement électoral des *individus*⁸ ?

Une manifestation de cette confusion des niveaux individuel et collectif se retrouvait déjà dans l'analyse hiérarchique des résultats électoraux au niveau des comtés menée par Vincent Lemieux en 1968⁹. Ayant découvert que les résultats des neuf concours électoraux de 1936 à 1966 forment une échelle unidimensionnelle, il essaie de *nommer* cette dimension. Il conclut que la dimension, dont la prépondérance est révélée par la « scalabilité » des résultats, est la dimension politique. Il va cependant trop loin quand il rapproche cette conclusion de celle de V. O. Key, selon laquelle la caractéristique importante du processus électoral est la rationalité de l'électeur. L'auteur pose une affirmation non vérifiée quand il déclare que son analyse hiérarchique confirme cette conclusion de Key¹⁰. L'objectif de l'analyse hiérarchique est de vérifier si certains indices empiriques mesurent, à des degrés divers de difficulté, une même orientation de comportement ou d'attitude d'un univers de sujets. Dans l'article de 1968, l'univers des sujets est celui des collectivités politiques (les comtés), les indices empiriques sont les neuf élections de la période 1936-1966 et l'orientation de comportement dont il s'agit de vérifier la présence dans chacun des indices est la tendance bipolaire libérale-unioniste. Si le test statistique d'unidimensionnalité est positif, on peut affirmer que les neuf indices choisis mesurent tous l'orientation libérale-unioniste pour l'univers des comtés. Mais pour étendre cette conclusion à l'univers des électeurs, il aurait fallu refaire le test avec un échantillon d'électeurs. L'erreur de Vincent Lemieux, qui

5. Pour une définition de l'*ecological fallacy*, voir : Howard R. Alker, Jr., *Mathematics and Politics*, New York, Macmillan, 1965, p. 102-103.

6. *Une élection de réaligement*, p. 22.

7. Cette confusion se retrouve aussi dans la définition qu'il nous propose du concept de dimension[s] « qui sont sociologiques en ce sens qu'elles renvoient aux *groupes* dont l'influence pèse sur le vote des *électeurs* » (« L'analyse hiérarchique des résultats électoraux », *Revue canadienne de science politique*, vol. I, n° 1, 1968, p. 51). Malheureusement V. Lemieux ne précise pas la nature du lien qui permet ainsi au groupe d'influencer l'individu.

8. Voir *Une élection de réaligement*, p. 33.

9. « L'analyse hiérarchique des résultats électoraux », *Revue canadienne de science politique*, vol. I, n° 1, 1968, p. 40-54.

10. *Ibid.*, p. 53.

passer sans sourcilier du collectif à l'individuel, s'explique en partie par l'incertitude qui règne chez lui quant à la nature et aux possibilités d'usage de l'analyse hiérarchique. Une première indication de cette incertitude apparaît quand l'auteur note la supériorité de l'analyse factorielle sur l'analyse hiérarchique en ces termes : « L'analyse factorielle est [...] supérieure en ce qu'elle retient toute l'information, soit le pourcentage exact du vote obtenu par un parti, et qu'elle permet d'arriver à une hiérarchie de facteurs ¹¹. » Il y a plus qu'une différence de précision entre l'analyse hiérarchique et factorielle, ces deux démarches procédant d'une logique inverse. L'analyse factorielle révèle, non pas la hiérarchie, mais l'existence de toutes les dimensions exclusives telles que mesurées par une batterie d'indices. La tâche du chercheur, une fois l'analyse factorielle réalisée, est de « nommer » les dimensions. Dans l'analyse hiérarchique, l'existence et le contenu d'une seule dimension sont posés comme hypothèse. L'analyse hiérarchique viendra confirmer ou infirmer cette hypothèse. Généralement, l'hypothèse se trouve vérifiée pour un sous-ensemble d'indices et infirmée pour un autre sous-ensemble. Quand l'application de l'analyse hiérarchique implique plus qu'un test de mesure, comme c'est le cas de l'analyse des résultats électoraux, les résultats peuvent être porteurs de conclusions intéressantes. Si Vincent Lemieux avait choisi un modèle d'analyse hiérarchique plus précis et moins arbitraire (surtout en ce qui concerne la détermination des erreurs) que celui de Guttman, ses conclusions auraient pu être différentes. Reprenant les données de l'auteur avec le modèle d'analyse hiérarchique proposé par J. Maître ¹², on peut calculer un coefficient de « scalabilité » pour chaque indice de l'échelle (voir tableau 1).

TABLEAU 1

Coefficient de « scalabilité » de chaque élection de la période 1936-1966

1936 : 0,157	1948 : 0,813	1960 : 0,397
1939 : 0,400	1952 : 0,303	1962 : 0,449
1944 : 0,232	1956 : 0,483	1966 : 0,302

TABLEAU 2

Résultats de « scalabilité » pour cinq échelles différentes

indices de l'échelle	coefficient total de « scalabilité »	nombre de cas sans erreur	pourcentage de cas sans erreur
1) 9 élections de 1936 à 1966	0,360	31	33
2) retranchant 1936	0,385	38	40
3) retranchant 1936, 1944	0,415	50	53
4) retranchant 1936, 1944, 1966	0,442	61	65
5) retranchant 1936, 1944, 1952, 1966	0,475	76	81

Cette procédure dévoile quatre élections qui dévient de l'image unidimensionnelle. Le tableau 2 montre comment on augmente la « scalabilité » de l'échelle si on

11. « L'analyse hiérarchique des résultats électoraux », *Revue canadienne de science politique*, vol. I, n° 1, 1968, p. 53.

12. J. Maître, « Un modèle de transitivité complète entre item hiérarchisés », *Revue française de sociologie*, vol. VIII, 1967, p. 45-67.

retranche ces élections déviantes de la série. En acceptant un taux global de « scalabilité » de 0,475 et un taux d'erreur inférieur à 20%, nous pouvons conclure que les élections de 1939, 1948, 1956, 1960 et 1962 sont des concours *partisans*. Les élections de ce groupe ont surtout servi à octroyer le gouvernement, ou bien à l'Union nationale, ou bien au Parti libéral. Par contre, les élections de 1936, 1944, 1952 et 1966 sont plus que des concours *partisans*. Nous les appellerons des concours *politiques*, indiquant par là qu'à ces élections l'enjeu déborde la détermination du parti gouvernemental. Nous avons déjà noté ailleurs la dimension nationaliste des élections de 1944 et de 1966¹³. Des recherches ultérieures et plus approfondies devraient spécifier la nature spéciale des élections de 1936 et de 1952. Les limites de cet article ne permettent pas une étude exhaustive de cette question. Notre objectif est de préciser quelle aurait pu être la démarche de Vincent Lemieux. Si l'auteur avait posé comme hypothèse, au départ, le caractère particulièrement partisan des élections de 1936 à 1966 et s'il s'était attaché à vérifier l'exactitude de cette hypothèse, il aurait évité la « classe » arbitraire et ambiguë à la « dimension prépondérante ». En 1968, Vincent Lemieux déclare que « l'analyse hiérarchique démontre la prédominance de la dimension dite proprement politique sur les trois autres¹⁴ ». En 1970, se référant à la même analyse hiérarchique, il déclare que la prédominance doit plutôt être celle d'une « dimension partisane-politique, où ce que nous nommons ici la dimension partisane joue sans doute le rôle prédominant¹⁵ ». Avec une certaine ambiguïté au niveau de la nomenclature, l'auteur passe sans explication de la conviction d'une prédominance du « politique » à celle d'une prédominance de la « partisanerie ». Comme on le voit, le schéma à quatre dimensions peut facilement obscurcir la réalité politique étudiée si chaque dimension n'est pas définie clairement et si le contenu de chacune des dimensions n'est pas spécifié pour chaque niveau d'analyse que sont l'électeur, la collectivité électorale (comté) et le système politique global.

La critique que nous venons de faire de l'article de 1968 annonce les faiblesses du schéma d'analyse du professeur Vincent Lemieux et de ses deux collègues, telles qu'on les retrouve dans *Une élection de réaligement* : imprécision des concepts, confusion des niveaux conceptuels et utilisation incertaine des techniques d'analyse. Nous retrouverons ces faiblesses lors de la critique du schéma causal à quatre dimensions et de l'interprétation globale contenue dans l'expression « élection de réaligement ».

Revenons à notre critique du choix du vote comme variable dépendante. Choix ambigu, avons-nous dit, mais aussi restrictif. Tout d'abord, en se concentrant ainsi sur le vote, que ce soit le vote du comté de Lévis, le vote créditiste ou le vote de 1970, Vincent Lemieux est amené à laisser de côté le non-vote, c'est-à-dire l'abstention électorale. Dans *Une élection de réaligement*, il se préoccupe brièvement du phénomène de la hausse de la participation électorale lors de l'élection de 1970. Mais l'explication qu'il en donne est loin d'être suffisante. Tout d'abord, elle est limitée à la dimension collective du phénomène, ce qui n'éclaire pas vraiment la décision de chaque individu de voter ou de ne pas voter. Ensuite,

13. Serge Carlos, « Les jeunes Québécois et leur insertion dans le jeu politique », *Socialisme* 66, nos 9-10, octobre-décembre 1966, p. 50-84.

14. « L'analyse hiérarchique des résultats électoraux », *Revue canadienne de science politique*, vol. I, n° 1, 1968, p. 53.

15. *Une élection de réaligement*, p. 47-48, note 1.

il s'agit d'une explication dont le caractère superficiel n'a d'égal que son caractère tautologique. En effet, l'auteur écrit : « Cette hausse générale de la participation ne peut s'expliquer que par le caractère très « stimulant » de l'élection¹⁶. » S'agit-il d'une élection « stimulante » parce que la participation est élevée ou la participation est-elle élevée parce que l'élection est « stimulante » ? Cette ambiguïté aurait pu être évitée si l'auteur avait cherché à préciser, non seulement l'intensité, mais aussi la nature de la stimulation en identifiant les catégories¹⁷ de non-voteurs qui furent amenés à voter à l'élection de 1970¹⁸.

Mais c'est sur le plan théorique que le choix du « vote » comme variable dépendante entraîne les conséquences les plus restrictives. En se concentrant ainsi sur le vote comme variable dépendante unique, Vincent Lemieux contribue à isoler cet acte politique des autres gestes politiques posés par l'individu. Certes le vote est peut-être le plus important, du moins dans le contexte de la démocratie bourgeoise, de tous les gestes politiques, celui qui vient actualiser et finaliser tous les autres, mais d'aucune manière cette prééminence idéologique ne peut justifier l'isolement analytique auquel l'auteur l'astreint. Comment peut-on expliquer de façon satisfaisante le choix électoral d'un individu sans tenir compte de la nature, de l'intensité et des modalités de son insertion dans la vie sociale, économique, culturelle et politique ; de la quantité, de la qualité et du contenu de l'information qui lui vient de cet environnement ; des canaux qu'utilise cette information pour l'atteindre ; du traitement qu'il en fait, des réponses qu'elle entraîne. Et si le vote n'était que l'un des casiers de la matrice d'implication sociopolitique de chaque individu ? Le refus du professeur Lemieux de faire place dans son schéma à ces notions de traitement de l'information et d'implication socio-économique tient à une volonté obstinée d'annexer, à l'appui de sa recherche de dimensions, les résultats de certains travaux américains ainsi qu'à une lecture incomplète de ces ouvrages américains dans la problématique desquels il dit se situer. Contrairement à ce qu'il laisse entendre, l'« école » du Survey Research Center de l'Université du Michigan ne limite pas son explication aux « forces à long terme, qui consistent dans la dimension partisane, et [aux] forces à court terme qui renvoient surtout aux dimensions politique et personnelle¹⁹ ». Ainsi, dans des articles de Philip E. Converse²⁰ on retrouve les notions d'*information flow*, de cohérence du choix

16. *Une élection de réaligement*, p. 145.

17. Serge Carlos, « Les jeunes Québécois et leur insertion dans le jeu politique », *Socialisme* 66, nos 9-10, octobre-décembre 1966, p. 50-84.

18. Voir à ce sujet Jean Laponce, « Non-Voting and Non-Voters : A Typology », *Canadian Journal of Economics and Political Science*, vol. XXXIII, n° 1, 1967, p. 75-87, où l'auteur distingue quatre catégories de non-voteurs : le boycotteur, l'électeur à la retraite, le barbare, le spectateur. Sur l'abstentionnisme électoral, consulter Paul Cliche, « Les élections provinciales dans le Québec », *Recherches sociographiques*, vol. II, nos 3-4, 1961, p. 343-366 ; Jean Hamelin, Jacques Letarte et Marcel Hamelin, « Les élections provinciales dans le Québec », *Cahiers de géographie de Québec*, n° 4, 1959-1960 ; J. Havel, *les Citoyens de Sudbury et la politique*, Sudbury, Laurentian University Press, 1966 ; Howard J. Scarrow, « Patterns of Voter Turnout in Canada », in J. Courtney (édit.), *Voting in Canada*, Scarborough, Prentice-Hall, 1967, p. 82-89 ; P. K. Hastings, « The Non-Voter in 1952 : A Study of Pittsfield, Massachusetts », *Journal of Psychology*, n° 38, 1954, p. 301-312 ; Alain Lancelot, *l'Abstentionnisme électoral en France*, Paris, Armand Colin, 1968. De plus il est évident que pour V. Lemieux, la hausse de la participation électorale n'est pas tant un phénomène à expliquer qu'un phénomène qui en explique un autre, soit la force du vote libéral et indépendantiste. Sur la difficulté pour la recherche *behaviourist* d'expliquer un non-fait (*non-event*) consulter K. W. Kim, « The Limits of Behavioural Explanation in Politics », *Canadian Journal of Economics and Political Science*, vol. XXXI, n° 3, 1965, p. 315-328.

19. *Une élection de réaligement*, p. 51.

20. Philip E. Converse, « Information Flow and the Stability of Partisan Attitudes », in A. Campbell et al., *Elections and the Political Order*, New York, John Wiley, 1966 ; « The

électoral et du traitement de l'information dont nous avons fait mention plus haut. Au lieu de renvoyer dos à dos les écoles de Columbia et de Michigan et au lieu de déclarer l'école de l'Université du Michigan « triomphante », Vincent Lemieux aurait eu avantage à mieux discuter les éléments particuliers à l'une et à l'autre.

B. LA NOTION DE « DIMENSION » ET SON UTILISATION

Cette dernière critique nous entraîne à une critique volontairement plus globale de l'approche « dimensionnelle » de Vincent Lemieux. On retrouve chez lui, comme chez D. Easton dont il s'inspire²¹, une préoccupation exagérée pour la recherche de l'équilibre et de la stabilité du modèle d'analyse qui se traduit par l'élaboration d'un schéma théorique, à la fois fermé sur lui-même et appuyé sur une conception discutable de la dynamique politique. Chez le professeur Lemieux, ce concept de dynamique est associé étroitement, au point de s'y fondre, avec son opérationnalisation, c'est-à-dire avec l'identification des déplacements d'allégeance partisane entre deux élections et avec la délimitation de quelques-uns des réseaux de relations entre variables indépendantes²². Mais dynamisme et mobilité (ou changement) ne devraient pas être ainsi confondus. Non plus que ne doivent être confondus dynamisme et relations d'association. De fait, c'est la structure et non la dynamique du phénomène électoral que nous présente l'auteur, une structure recouvrant relations et interactions mais d'où sont absentes les considérations de processus, de rythme et de temps²³.

Même sur le plan de la présentation de la structure du phénomène électoral, la démarche de MM. Lemieux, Gilbert et Blais est déficiente à plusieurs points de vue dans *Une élection de réaligement*. Dans leur synthèse de l'analyse des quatre dimensions du processus électoral, les auteurs en viennent à conclure que la dimension politique joue un rôle prédominant²⁴. Cette conclusion est représentée dans le graphique de la page 137²⁵. Parmi les jalons qui amènent l'émergence de la conclusion, le premier pose la dimension partisane comme « moins fondamentale

Nature of Belief Systems in Mass Publics », in David Apter (édit.), *Ideology and Discontent*, New York, Free Press, 1964 ; Amitai Etzioni, *The Active Society : A Theory of Societal and Political Processes*, New York, Free Press, 1968. Pour une vue critique de la sociologie électoral américaine, voir : Peter H. Rossi, « Four Landmarks in Voting Research », in E. Burdick et A. J. Brodbeck (édit.), *American Voting Behaviour*, New York, Free Press, 1959, p. 5-55. V. Lemieux lui-même fait à l'occasion référence à des forces qui ne sont pas incluses dans son schéma. Ainsi il parle d'« autres facteurs que ceux que nous avons retenus qui expliquent le degré d'identification des électeurs aux partis politiques » (*Une élection de réaligement*, p. 58).

21. David Easton, *A Framework for Political Analysis*, Prentice-Hall, 1965. Même la très mauvaise représentation graphique du modèle de V. Lemieux (*Une élection de réaligement*, p. 22) est inspirée de celle, maintenant célèbre, de Easton.

22. Voir V. Lemieux, *Une élection de réaligement*, p. 135. Et si au moins il s'agissait des réseaux les plus importants. Ainsi, nous n'avons aucune information statistique sur sept relations clefs de son schéma. De plus, les onze relations qui sont identifiées statistiquement ne le sont que par des coefficients d'association, alors qu'une analyse par les cheminements de causalité nous aurait donné une image plus complète et surtout plus claire du phénomène.

23. Sur la distinction entre structure et dynamique, voir : P. Sorokin, *Social and Cultural Dynamics*, New York, American Book, 1937.

24. *Une élection de réaligement*, p. 140.

25. Force nous est de noter l'aspect « brouillon » de ce graphique. La présentation visuelle est peu soignée et la lecture est difficile. Nous cherchons encore la signification du nombre 131 apparaissant au faite du graphique.

parce que plus instable qu'elle l'est aux États-Unis ²⁶ ». Les vices de cette affirmation sont nombreux. En premier lieu, on voit mal ce que vient faire la comparaison avec la situation américaine. On ne peut jauger l'importance relative d'une dimension dans les limites de l'univers étudié en comparant l'impact de cette dimension à celui qu'elle a dans un autre univers. Même si cette façon de procéder était logiquement acceptable, encore faudrait-il citer les recherches qui démontrent que l'identification partisane est plus instable au Québec et au Canada qu'aux États-Unis. Si de telles démonstrations existaient, il faudrait que les auteurs examinent ce phénomène de très près et qu'ils tentent de l'expliquer, puisqu'ils affirment quelques pages avant que « cette dimension partisane [...] est généralement la plus stable des quatre ²⁷ ». L'imprécision conceptuelle apparaît ici comme ailleurs, si l'on se souvient que Vincent Lemieux a déjà écrit que « la dimension partisane [...], par définition, est d'une très grande stabilité ²⁸ ». C'est peut-être aussi l'imprécision conceptuelle qui pousse les auteurs à une opérationnalisation discutable de cette même dimension partisane. Dans la mesure de l'identification partisane, on distingue généralement la direction et l'intensité ²⁹. Le deuxième chapitre d'*Une élection de réaligement* présente une mesure d'intensité de l'identification partisane sans préciser la direction de cette identification. D'après les exemples de sens commun que l'auteur fournit au début de son ouvrage pour présenter ses quatre dimensions, la dimension partisane équivaudrait à un attachement à long terme à un parti spécifique ³⁰. Dans ces exemples, la direction de l'identification est présente ; dans sa mesure de l'identification partisane, elle a disparu. La question à laquelle aurait dû répondre le deuxième chapitre, pour mesurer l'importance de la dimension partisane, est la suivante : l'identification au parti entraîne-t-elle un vote pour ce parti ? Malheureusement, la seule information que l'on puisse tirer de ce chapitre est que l'intensité de l'identification n'influence pas le vote pour un parti X. Les auteurs se contentent de faire allusion à ce problème à la note 8 du second chapitre où ils évoquent la possibilité que « la campagne électorale n'ait changé que les intentions de vote sans changer les identifications partisans ³¹ ». C'est précisément cette hypothèse qu'il aurait fallu vérifier avant de conclure que les identifications partisans sont instables, qu'elles ont eu peu d'importance dans l'élection de 1970, ou bien qu'elles ont été modifiées pour un large secteur de l'électorat, produisant ainsi une « élection de réaligement ».

Revenons au graphique général présentant les relations de chaque dimension avec le vote, pour noter que le traitement statistique choisi par l'auteur est pour le moins inadéquat. La signification statistique des coefficients d'association *phi* et *C* est liée au nombre de degrés de liberté de la relation à laquelle on les applique (au nombre de colonnes et de rangées du tableau) et aux distributions marginales des variables mises en relation. Appuyer la prédominance de la dimension partisane sur des coefficients d'association plus élevés est hasardeux puisque les conclu-

26. *Une élection de réaligement*, p. 47.

27. *Ibid.*, p. 24.

28. « L'analyse hiérarchique des résultats électoraux », *Revue canadienne de science politique*, vol. I, n° 1, 1968, p. 52 ; c'est nous qui soulignons.

29. Des exemples d'opérationnalisation et d'utilisation de la notion d'identification partisane peuvent être trouvés dans : A. Campbell *et al.*, *The American Voter*, New York, John Wiley, 1964, p. 67s., et P. E. Converse, « The Concept of a Normal Vote », in A. Campbell *et al.*, *Elections and the Political Order*, New York, John Wiley, 1967, chap. II.

30. *Une élection de réaligement*, p. 25-26.

31. *Ibid.*, p. 48.

TABLEAU 3

Coefficient d'association Q entre certaines variables du schéma de V. Lemieux

variable dépendante	variables indépendantes		
	langue maternelle	satisfaction face au gouvernement	orientation fédéraliste
vote pour le Parti libéral	-0,72	-0,25	0,60
vote pour le Parti québécois	0,42	-0,54	-0,65
vote pour le Ralliement créditiste	0,56	-0,80	-0,10
vote pour l'Union nationale	0,73	0,85	-0,19

sions dépendent des coefficients d'association utilisés³². Ainsi, si l'on calcule des coefficients de Yule (coefficient *Q*) sur des tableaux liant des variables dichotomiques, on obtient les résultats rapportés au tableau 3. Les coefficients que nous avons calculés avec les données de MM. Lemieux, Gilbert et Blais ne permettent pas de conclure à la prépondérance de la dimension politique, pas plus qu'ils ne concordent avec leur affirmation selon laquelle la langue maternelle est peu importante³³. Nous ne voulons pas ouvrir ici un débat qui demanderait plus d'espace. Le choix d'un coefficient d'association doit se faire selon le type de relation que l'on veut mesurer : le coefficient de Yule mesure des relations « nécessaires », le coefficient *phi* appliqué aux mêmes tableaux mesure des relations « nécessaires et suffisantes³⁴ ». Ce qu'il convient de retenir pour l'instant, c'est que les coefficients calculés par les auteurs offrent une base discutable pour déterminer la prépondérance de l'une ou de l'autre dimension. En effet, une partie de l'écart entre l'influence de la dimension politique interne et la variable « langue maternelle », telle que calculée par le coefficient *phi*, provient des différences entre les distributions de ces variables indépendantes pour l'ensemble de l'échantillon. Il faudrait prendre en ligne de compte cette particularité du calcul statistique avant de conclure à la prépondérance d'une dimension.

Ce qu'il importe surtout de retenir de la discussion qui précède, c'est que la tâche que se fixent MM. Lemieux, Gilbert et Blais présente plusieurs écueils qu'ils ne parviennent pas à éviter. L'entreprise de découverte d'une dimension prépondérante devient alors ambiguë et confuse. Mais, plus que la démarche analytique, il faut critiquer l'importance que les auteurs accordent à cette découverte. Les entorses techniques et conceptuelles que nous avons relevées procèdent d'une volonté de montrer la prépondérance de la dimension politique. Tout au cours du volume, on acquiert le sentiment que les chercheurs ont posé la conclusion au

32. L'auteur a sûrement compris l'importance de ce principe, puisqu'il ne calcule pas de coefficient d'association entre la dimension personnelle et le vote et se contente d'un point d'interrogation pour dénoter l'importance de cette relation dans son graphique. S'il avait calculé un coefficient d'association pour le tableau 5 de la page 103, mettant en relation le chef de parti préféré et l'intention de voter, ce coefficient aurait probablement été le plus élevé du tableau et l'auteur aurait dû conclure à la prépondérance de la dimension personnelle.

33. *Une élection de réaligement*, p. 33.

34. Sur le choix d'un coefficient d'association approprié, voir : R. McGinnis, « Logical Status of the Concept of Association », *The Midwest Sociologist*, 1958, p. 72-77 ; L. Goodman et W. H. Kruskal, « Measures of Association for Cross-classifications », *Journal of the American Statistical Association*, n° 49, 1954, p. 732-764 ; H. L. Costner, « Criteria for Measures of Association », *American Sociological Review*, n° 30, 1965, p. 341-353.

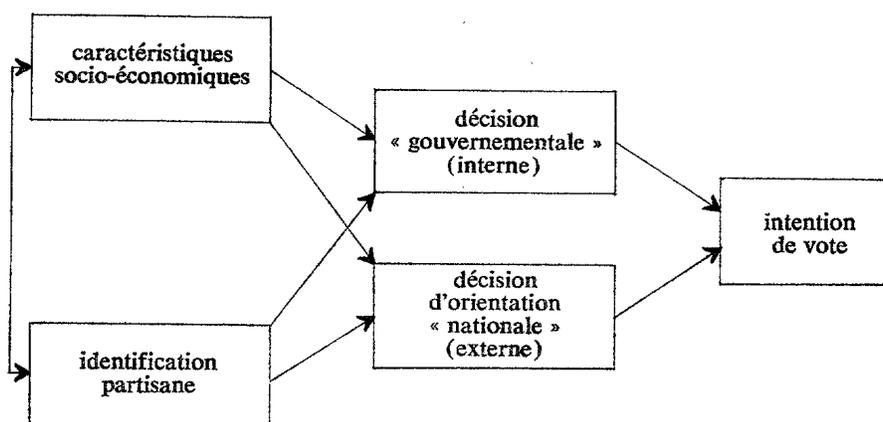


Fig. 1 : Cheminement causal du processus électoral.

départ et qu'ils essaient ensuite d'en démontrer la plausibilité. Il aurait mieux valu, dans ce cas, poser au départ l'importance de la dimension politique et ensuite étudier la dynamique du processus électoral à partir de ce pivot. L'élection met en jeu des décisions politiques comme le choix du parti qui va assumer la responsabilité gouvernementale et le choix de l'orientation, fédéraliste ou indépendantiste, de ce gouvernement. On peut ensuite se demander comment les électeurs divisés sur la base des groupes socio-économiques ou des groupes partisans se situent sur l'une et l'autre des décisions à prendre. Et finalement on peut étudier comment l'électorat perçoit la position des partis et des personnalités politiques sur chacune des questions. Le processus électoral, dans une telle optique, devient la rencontre entre les orientations des groupes d'électeurs et les images que les partis et les personnalités projettent sur la scène électorale. Cette description correspond au schéma causal de la figure 1. Une telle analyse, réalisée pour chacun des partis, permet de dégager la signification exacte de la participation de chacun à la campagne électorale³⁵. Par exemple, les deux dernières colonnes du tableau 3 montrent bien que le Ralliement créditiste est surtout perçu comme solution de rechange à l'Union nationale, alors que le Parti libéral et le Parti québécois agissent avant tout comme pôles de l'alternative fédéraliste-indépendantiste. Dans ce schéma, la relation entre les dimensions socio-économique et partisane et l'intention de vote est médiatisée par les composantes « politiques » de l'élection. Si ce schéma causal ne se trouve pas vérifié par les données, c'est peut-être qu'il y a interaction (au sens statistique) entre les variables « sociologiques » (socio-économiques et partisans) et les variables proprement « politiques » (décisions « interne » et « externe »). Les auteurs découvrent de tels effets d'interaction entre les variables socio-économiques et les variables politiques sans les discuter. Comme leur démarche méthodologique n'est pas strictement causale, ils omettent de distinguer les effets d'interdépendance et

35. L'emploi de schémas de causalité différents pour chaque parti participant au concours politique fait ressortir la nature spécifique de ces partis autant au niveau individuel que collectif. Des exemples intéressants se trouvent dans : V. Capecchi, « Linear Causal Models and Typologies », *Quality and Quantity*, n° 1, 1967, p. 116-152, et V. Capecchi et G. Galli, « Determinants of Voting Behaviour in Italy : A Linear Causal Analysis », in M. Dogan et S. R. Rokkan (édit.), *Quantitative Ecological Analysis in the Social Sciences*, Cambridge, M. I. T. Press, 1969, p. 235-284.

d'interaction que contient le graphique général ³⁶. Une telle discussion aurait débouché sur le problème de la cohérence du choix politique des électeurs, problème lié aux notions d'information et de traitement de l'information que nous avons mentionnées plus haut.

Il y aurait aussi beaucoup à dire sur le concept de dimension tel que défini et utilisé par Vincent Lemieux. De toute évidence le concept est emprunté à l'analyse factorielle ³⁷. Malheureusement Vincent Lemieux a aussi emprunté à l'analyse factorielle sa faiblesse majeure, soit le caractère statique et photographique de sa reconstruction de la réalité, en laissant de côté ce qui en fait l'intérêt, c'est-à-dire l'instrument mathématique qui débouche sur l'analyse causale ³⁸. Les quatre dimensions qu'il nous propose, toutes vraisemblables qu'elles soient, ne sont pas déduites d'une analyse factorielle des phénomènes. Certes elle collent à la réalité, mais de façon trop étanche, puisqu'elles sont de fait imposées à priori à cette réalité. À ce titre elles constituent pour la démarche scientifique un carcan, confortable peut-être puisqu'il englobe un nombre élevé de variables explicatives, mais un carcan tout de même en ce sens qu'il ne permet pas au jeu causal de ces diverses variables de s'exprimer librement. Ces quatre dimensions, qui ne sont dimensions que par une volonté de l'auteur, donnent ainsi l'impression facilement rassurante de tout expliquer en tenant compte de tout. C'est ce qui fait que l'explication de MM. Lemieux, Gilbert et Blais, pour être satisfaisante, doit devenir de plus en plus complexe, confuse et ambiguë à mesure qu'elle progresse et s'éloigne de son modèle initial pourtant très simple. Au fil des pages d'*Une élection de réaligement* et particulièrement dans le dernier chapitre, les explications ne se précisent pas mais se dédoublent et se juxtaposent, de sorte que le lecteur ne sait plus finalement où donner de la tête.

C. L'INTERPRÉTATION GLOBALE DE L'ÉLECTION DE 1970

Après avoir affirmé la prédominance de la dimension politique par le cheminement que nous venons de critiquer, les auteurs s'attachent, dans le dernier chapitre, à expliquer successivement la hausse de participation et les déplacements individuels et collectifs d'un parti à un autre, pour enfin poser le constat d'une élection de réaligement. C'est dans ce dédale que la juxtaposition des interprétations devient confuse et peu soignée. Nous ne reviendrons pas sur l'explication de la hausse de participation électorale dont nous avons déjà parlé.

Passant en revue les caractéristiques socio-économiques et politiques des électeurs qui se déplacent d'un parti à un autre de 1966 à 1970, les auteurs concluent que « ce sont les facteurs politiques, et en particulier les facteurs politiques inter-

36. *Une élection de réaligement*, p. 137.

37. V. Lemieux nous fait part à deux reprises au moins de son intérêt pour cet instrument mathématique (« Les élections provinciales dans le comté de Lévis de 1912 à 1960 », *Recherches sociographiques*, vol. II, nos 3-4, 1961, p. 391 ; « Les dimensions sociologiques du vote créditiste au Québec », *Recherches sociographiques*, vol. VI, n° 2, 1965, p. 195) et nous indique son intention d'utiliser cet instrument « pour isoler ou mesurer plus précisément chacune des dimensions » (*ibid.*, p. 195). Malheureusement il ne l'a pas encore fait. Sur l'analyse factorielle, consulter l'excellent article de R. J. Rummel, « Understanding Factor Analysis », *Journal of Conflict Resolution*, vol. XI, n° 4, 1967, p. 444-481.

38. Sur le caractère causal de l'explication, consulter l'article de Raymond B. Cattell et William Sullivan, « The Scientific Nature of Factors : A Demonstration by Cups of Coffee », *Behavioural Science*, n° 7, 1962, p. 184-193.

TABLEAU 4

Taux de passage d'un parti à un autre pour quelques catégories de votes en 1966
et de caractéristiques socio-économiques ou politiques

vote en 1966	PL *	UN *	UN	UN	abstention	abstention
vote en 1970	PQ *	PL	PQ	RC *	PQ	PL
taux les plus élevés	18-24 ans 75% **	plus ou moins satisfaits du gouvernement 30,2%	non satisfaits du gouvernement 36,4%	non satisfaits du gouvernement 25,4%	occupation moyenne supérieure 75%	plus ou moins satisfaits du gouvernement 60%
	13 ans et plus de scolarité 40,4%	non satisfaits du gouvernement 25,4%	18-24 ans 34,1%	occupation inférieure 23,5%	13 ans et plus de scolarité 69,2%	0-7 ans de scolarité 57,1%
taux les plus bas	préférence pour Ottawa 10%	occupation moyenne inférieure 11,8%	préférence pour Ottawa 5%	plus ou moins satisfaits du gouvernement 4,6%	0-7 ans de scolarité 14,3%	pas de préférence Québec-Ottawa 20%
	occupation moyenne supérieure 8,3%	préférence pour Québec 5,5%	55 ans et plus 4,3%	satisfaits du gouvernement 3,6%	préférence pour Ottawa 12,5%	occupation moyenne supérieure 18,8%

* PL = Parti libéral ; PQ = Parti québécois ; UN = Union nationale ; RC = Ralliement créditiste.

** Ce pourcentage se lit comme suit : 75% des jeunes ayant de 18 à 24 ans en 1970 et ayant voté pour le Parti libéral en 1966 votent pour le Parti québécois en 1970. Il en va de même pour tous les autres pourcentages du tableau.

SOURCE : tableau 7.7, in Vincent Lemieux, Marcel Gilbert et André Blais, *Une élection de réaligement*, Montréal, Editions du Jour, « Cahiers de Cité libre », 1970, p. 154-156.

nes, qui sont reliés aux taux de déplacement les plus élevés ou les plus bas³⁹. Il s'agit une fois de plus de marquer le primat de la dimension politique. À nouveau devons-nous déplorer le fait qu'une telle obstination entraîne les auteurs à laisser passer des informations plus importantes que la prépondérance du politique. Nous avons reproduit au tableau 4 les catégories d'électeurs qui connaissent les deux taux de déplacement les plus élevés et les deux taux les plus bas. Vingt-quatre groupes non exclusifs d'électeurs sont mentionnés dans le tableau, dont douze sont des groupes socio-économiques⁴⁰. On voit difficilement comment de tels résultats peuvent confirmer la conclusion d'*Une élection de réaligement*, à savoir la prépondérance de la dimension politique dans l'explication des déplacements. Ainsi deux des catégories avec les taux les plus élevés de passage, soit les 18-24 ans et l'occupation moyenne supérieure, ne peuvent en rien être considérées comme rattachées à la dimension politique. Par contre, ces résultats éclairent la signification des partis et la nature des groupes touchés par les enjeux de l'élection. Les passages du Parti libéral au Parti québécois et de l'abstention au Parti québécois ont des racines dans des groupes précis de l'électorat. Les jeunes et les électeurs des catégories socio-économiques élevées en termes d'éducation et d'occupation sont mobilisés par la position du Parti québécois sur la question nationale (option fédé-

39. *Une élection de réaligement*, p. 157.

40. Notons que l'auteur ne donne pas les taux de déplacement pour les groupes linguistiques. S'il l'avait fait, ces groupes présenteraient des taux extrêmes pour tous les déplacements impliquant le Parti québécois.

le degré d'association d'un axe avec l'intention du vote est élevé ⁴¹. » Apparemment on veut expliquer par cette loi les différences entre les matrices de corrélations entre l'évolution du pouvoir électoral de chacun des partis, de quatre subdivisions géographiques (régions) de l'univers électoral québécois. Pour faire comprendre les différences entre quatre matrices de corrélations, on fait appel aux « déplacements dans les différentes catégories politiques (tableaux 7.7d et 7.7e), au degré de polarisation des axes internes et externes dans les quatre régions (tableau 7.3), ainsi qu'à certaines variantes régionales dans la position respective des partis sur les deux axes établis à partir des tableaux 4.1 et 4.10 et dans le degré d'association de ces axes avec l'intention de vote ⁴² ». Quand le nombre de variables explicatives dépasse le nombre de sujets dont on veut expliquer les différences, on peut soutenir n'importe quelle conclusion. Malgré de nombreuses heures de réflexion et de manipulation des données des tableaux mentionnés par les auteurs, nous avons été incapables de nous convaincre de la valeur de la loi complexe citée plus haut. Nous avons cependant découvert quelques problèmes dans cette démarche.

Le plus important est l'ambiguïté de la notion de « polarisation ». Quand ils font appel au « degré de polarisation des axes internes et externes dans les quatre régions » les auteurs nous réfèrent au tableau où est mesuré « le caractère plus ou moins *stimulant* des deux axes de problème ⁴³ ». La stimulation d'un enjeu électoral n'est pas équivalente à la polarisation ⁴⁴. Reprenant les axes de l'auteur, nous donnons au tableau 5 le taux de polarisation et le taux de stimulation de chacun. Un enjeu électoral est d'autant plus stimulant qu'il amène plus de gens à prendre position pour l'un ou l'autre des pôles de l'alternative. Il sera d'autant plus polarisant que, parmi ceux qui prennent une position ferme, une plus grande majorité choisira un pôle à l'exclusion de l'autre. Les calculs du tableau 5 montrent que les deux enjeux interne (gouvernemental) et externe (national) suscitent des effets quasi identiques de polarisation et de stimulation ⁴⁵. On peut appliquer les mêmes notions

41. *Une élection de réaligement*, p. 161-162.

42. *Ibid.*, p. 161.

43. *Ibid.*, p. 147.

44. A la fin de l'énoncé de la « loi de polarisation » l'auteur renvoie à une note (*ibid.*, p. 171, note 6) où il donne un exemple de polarisation et de bipolarisation. Alors que, dans l'énoncé de la loi, on croit comprendre que la polarisation concerne la position des partis sur les axes interne et externe telle que perçue par les électeurs, l'exemple de la note présente la polarisation en termes d'évolution du pouvoir électoral des partis d'une élection à l'autre. Cette note augmente la confusion de cette discussion.

45. On voit mal alors où V. Lemieux trouve les raisons de déclarer que « les problèmes politiques internes ont semblé plus significatifs que les problèmes politiques externes » (*ibid.*, p. 141). Les raisons d'une autre affirmation sont aussi imprécises. Parlant de la position des partis sur l'axe externe, l'auteur déclare que « les partis sont à peu près équidistants les uns des autres, mais le Parti québécois est plus extrémiste que le Parti libéral ». Puisque l'auteur dit avoir établi les positions sur cet axe à partir du tableau 4.10, nous avons calculé l'écart entre les distributions des partis dans les catégories de « préférence Québec-Ottawa », selon quatre modes possibles :

- 1) distribution trichotomique : Québec/sans préférence/Ottawa ;
- 2) distribution dichotomique : Québec/sans préférence-Ottawa ;
- 3) distribution dichotomique : Ottawa/sans préférence-Québec ;
- 4) distribution dichotomique : Ottawa/Québec.

	<i>Écarts</i>			
	mode 1	mode 2	mode 3	mode 4
PL-RC	18,8%	8,9%	18,8%	21%
RC-UN	13,7%	13,7%	1,6%	6%
UN-PQ	9,6%	0,7%	9,6%	11%

Selon chacun des modes de calcul des écarts, le Parti libéral est toujours plus loin de son voisin sur l'axe que le Parti québécois.

à l'électorat de chacun des partis pour obtenir les résultats du tableau 6 où, selon la perception des électeurs de chaque parti, l'écart de stimulation d'un parti à un autre est faible à la fois sur les axes interne et externe. Par contre, sur l'axe interne, le Ralliement créditiste est nettement plus polarisant que les autres ; alors que sur l'axe externe, c'est le Parti québécois qui apparaît comme plus polarisant. Ces conclusions rejoignent les qualifications de l'image des partis que nous avons déjà tirées des données de MM. Lemieux, Gilbert et Blais.

TABLEAU 6

Polarisation et stimulation des partis sur les axes internes et externes

	axe interne		axe externe	
	polarisation	stimulation	polarisation	stimulation
Parti libéral	3,8	1,5	1,1	3,4
Parti québécois	9,2	3,5	9,4	2,4
Ralliement créditiste	18,5	2,3	2,7	2,1
Union nationale	5,0 *	2,1	3,8	3,8

* L'Union nationale est polarisée dans le sens de la satisfaction, les autres partis dans le sens de l'insatisfaction.

SOURCE : tableaux 4.1 et 4.10, in Vincent Lemieux, Marcel Gilbert et André Blais, *Une élection de réaligement*, Montréal, Éditions du Jour, « Cahiers de Cité libre », 1970.

La discussion des auteurs, faisant appel à plusieurs types de données à la fois et s'appuyant sur un énoncé d'une loi de polarisation qui rebute le lecteur, comporte une complexité que ne nécessite pas le phénomène à expliquer et que ne rencontre pas le niveau de précision des informations utilisées. Ce qui se dégage des matrices de corrélations entre l'évolution du pouvoir électoral des partis de 1966 à 1970 pour quatre régions du Québec est assez simple. La région métropolitaine de Montréal et la région qui l'entoure sont le lieu d'un concours électoral portant sur l'enjeu « national ». Les deux autres régions du Québec semblent incorporer l'enjeu « gouvernemental » dans le phénomène électoral. L'un des auteurs de cette note critique avait déjà fait apparaître les particularités des résultats de l'élection dans la région métropolitaine de Montréal et dans le reste de la province ⁴⁶. Vincent Lemieux et ses collègues mentionnent la convergence de leurs résultats et des nôtres tout en notant que l'opposition « gauche-droite » ou « libéralisme-conservatisme », qui selon nous caractérise encore les comtés à l'extérieur de Montréal en 1970, est sûrement moins significative que la dichotomie « gouvernement-opposition ». Ils ajoutent que leurs analyses démontrent cette affirmation ⁴⁷. Nous aurions aimé voir mesuré un troisième enjeu politique dans les données des auteurs, celui de l'orientation à l'endroit du changement social et politique. Tant que cette facette de la dimension politique n'est pas mesurée, l'image est, à notre avis, incomplète, et l'analyse ne permet pas de confirmer véritablement le primat d'une dichotomie ou d'une autre.

Au terme de ce cheminement, les auteurs posent le diagnostic de l'élection de réaligement. La notion d'élection de réaligement est bien définie dans la littérature

46. Serge Carlos, « De quelques phénomènes de polarisation », *le Devoir*, 9 mai 1970, p. 5.

47. *Une élection de réaligement*, p. 172, note 8.

ture américaine de science politique. La précision scientifique exige qu'on constate à posteriori un réalignement de l'électorat plutôt que de poser un diagnostic *hic et nunc*. Tous les auteurs qui traitent de cette question, y compris ceux cités par les trois politicologues de Laval, reconnaissent qu'il n'existe pas d'élection de réalignement, mais plutôt des périodes de réalignement⁴⁸. Les travaux plus récents et plus précis de MacRae montrent même qu'un constat de réalignement implique non seulement l'examen d'une série d'élections successives, mais aussi l'examen de tendances à plus long terme⁴⁹. Cette autre validation de la conclusion de réalignement ne répond pas seulement à des impératifs techniques ; elle repose sur le principe selon lequel un réalignement est l'indice d'une crise nationale qui bouleverse la problématique politique à long terme. Vincent Lemieux aurait pu suggérer que l'élection de 1970 est une élection critique, préférant ainsi la terminologie plus générale et plus modeste de V. O. Key⁵⁰, s'appliquant par la suite à discuter les phénomènes qui accompagnent de telles élections. La crise nationale est un de ces phénomènes et dans le cadre d'analyse de l'auteur, c'est l'axe politique externe beaucoup plus que l'axe politique interne qui peut fournir la substance de cette crise. Un autre phénomène important d'une élection critique se rapporte à l'intérêt de l'électorat. La crise politique doit être assez stimulante pour entraîner un intérêt accru des électeurs (dont la hausse de participation n'est qu'un des indices et non le plus important) qui, dès lors, sont susceptibles de modifier leur orientation politique fondamentale. On reconnaît habituellement que plus les gens sont informés et intéressés, plus ils sont susceptibles d'être touchés par les éléments de crise et d'y répondre. Comme Vincent Lemieux n'introduit aucune des variables habituelles d'insertion politique dans son schéma, il ne peut discuter ces questions. D'une élection à l'autre, il est toujours possible qu'une grande proportion d'électeurs change son affiliation partisane. Ils peuvent le faire tout simplement pour changer de gouvernement ou pour changer la problématique politique de l'État. Dans le premier cas, il est plus probable que les changements d'affiliation soient concentrés dans un « marais électoral » dont le niveau d'insertion politique est faible. Dans le second cas, il est probable que ce soient les groupes plus insérés et plus fortement identifiés à des partis qui procèdent à des changements d'affiliation. Dans cette problématique, l'identification des groupes d'électeurs qui sont les plus touchés par la crise et dont les taux de déplacement sont les plus élevés est de première importance. Tous ces éléments sont faiblement présentés dans ce livre. Notre discussion de l'explication des déplacements individuels a montré que les taux de déplacement sont plus élevés chez les jeunes et chez les catégories de statut social élevé, et que ces déplacements se font surtout en faveur du Parti québécois. Ces groupes sont généralement les mieux informés et les plus intéressés au jeu politique. Mais ce ne sont là que des indications. Un traitement plus rigoureux aurait pu être présenté par Vincent Lemieux, ce qui aurait été plus intéressant et plus riche que le diagnostic trop rapide et trop faiblement démontré de l'élection de réalignement.

48. Voir A. Campbell *et al.*, *Elections and the Political Order*, New York, John Wiley, 1966, chap. iv.

49. D. MacRae, Jr., et J. A. Meldrum, « Factor Analysis of Aggregate Voting Statistics », in M. Dogan et S. Rokkan (édit.), *Quantitative Ecological Analysis in the Social Sciences*, Cambridge, M. I. T. Press, 1969, p. 487-506.

50. V. O. Key, « A Theory of Critical Elections », *Journal of Politics*, n° 17, 1955, p. 3-18.

En conclusion, disons que le volume de Vincent Lemieux, Marcel Gilbert et André Blais nous apparaît assez déficient. Cette déficience est d'autant plus importante qu'il s'agit d'une première monographie sur une élection générale québécoise et que l'ouvrage s'adresse à un large public. Les défauts techniques et les imprécisions conceptuelles sont mis en évidence par notre commentaire. La démarche logique de la preuve est souvent tortueuse et le diagnostic global est mal démontré. Par-delà ces problèmes, l'approche théorique nous semble inadéquate. Par définition, la dimension politique doit être présente dans un contexte électoral. Il convient peu de chercher à démontrer l'importance de cette dimension ; par contre, il importe beaucoup plus de préciser quelles facettes de cette dimension sont prépondérantes lors d'une élection donnée. Certaines élections peuvent n'avoir comme enjeu que de déterminer le parti gouvernemental sans poser de questions politiques plus fondamentales. D'autres porteront sur des enjeux plus substantiels. Au niveau des électeurs, la question qui se pose à chaque élection est de savoir quelle portion de l'électorat vote de façon strictement partisane, quelle portion vote en réponse à l'enjeu gouvernemental et quelle portion vote en réponse à des éléments politiques à plus long terme. Toutes ces questions trouvent réponse au point de rencontre des attitudes politiques des groupes sociaux et de leurs perceptions des partis en présence. La rencontre des attitudes et des perceptions pose le problème de la cohérence des électeurs, de leur insertion politique, de leur information et de leur capacité de traiter cette information. Mais toutes ces distinctions nécessitent un respect rigoureux des niveaux d'analyse individuel, collectif et global.

Malgré tous ses défauts, le livre de Vincent Lemieux demeure un effort de systématisation du phénomène électoral. On peut ne pas être d'accord avec le produit présenté, il n'en demeure pas moins qu'il est important de saluer les fruits d'un tel effort au moment où une foule d'analyses politiques parcellaires fourmillent dans la littérature. Le livre permet d'ouvrir ce débat où l'auteur pourra éventuellement prouver avoir raison à l'encontre de nos critiques. De tels débats sont nécessaires à la démarche scientifique.

RÉSUMÉ

L'objectif des auteurs est de souligner l'existence de certains écueils dans toute tentative d'interprétation globale d'un « événement » électoral. L'occasion de cet article est fournie par la publication d'une étude de la dernière élection générale au Québec, étude se fondant sur une description « mécanique » du processus électoral. Les auteurs font ressortir les imprécisions conceptuelles et les problèmes méthodologiques de cette étude. L'approche dimensionnelle du phénomène électoral apparaît alors comme une démarche réductionniste. Les auteurs suggèrent que l'interprétation ne peut être satisfaisante si l'on ne cherche pas à préciser la signification des enjeux électoraux dans un contexte social débordant le processus électoral, si on ne tient pas compte de la perception de cette « signification » par l'électeur, et si on ne formule pas un modèle causal liant les diverses dimensions du rituel électoral.

ABSTRACT

[*A Critique of One Scheme of Analysis in Electoral Sociology*] The objective of the authors is to underline the existence of certain dangers in any attempt to interpret an electoral « event » globally. This article was prompted by the publication of a study of the last general election in Quebec, a study which was based upon a « mechanical » description of the electoral process. The authors bring out the conceptual mistakes and the methodological problems of this study. The dimensional approach to electoral phenomena then appears reductionist. The authors suggest that an interpretation cannot be satisfactory unless one states precisely the meaning of the electoral conflict in the social context surrounding the election, unless one

takes into account the voter's perception of this meaning, and unless one formulates a causal model linking the several dimensions of the electoral ritual.

RESUMEN

[*Crítica de un esquema de análisis de sociología electoral*] El objetivo de los autores es llamar la atención sobre la existencia de ciertos riesgos en toda tentativa de interpretación de un « acontecimiento » electoral. Lo que ha suscitado este artículo es la publicación de un estudio de las últimas elecciones generales en el Quebec, estudio basado en una descripción « mecánica » del proceso electoral. Los autores ponen de relieve las imprecisiones conceptuales y los problemas metodológicos de ese estudio. Así, el enfoque dimensional del fenómeno electoral se revela como un enfoque reduccionista. Los autores sugieren que la interpretación no puede ser satisfactoria si no se procura precisar la significación de las elecciones en un contexto social que desborde el proceso electoral, si no se tiene en cuenta la percepción de esta « significación » por el elector, y si no se formula un modelo causal que vincule las diversas dimensiones del ritual electoral.